

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Berry, tenue le mardi 5 mars 2024, à 19 h 30, au 274 route 399. Sont présents, le maire, monsieur Jules Grondin, les conseillers (ères) suivants (es) :

Présent : René Roy (01)  
Jacques Dussault (02)  
Sylvie Charette (03)  
Laurent Marcotte (04)  
Martine Roy (06)

Absent : Sylvie Gauthier (05)

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jules Grondin, Marie-Ève Strzelec, greffière-trésorière est présente. Le maire déclare la séance ouverte.

039-03-2024

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Mme Sylvie Charette et résolu à l'unanimité;

**QUE** l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2024**
3. **PRÉSENTATION DES COMPTES**
  - 3.1. PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ
  - 3.2. PRÉSENTATION DES COMPTES SECTEUR FORÊT
  - 3.3. PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL
4. **FINANCES**
  - 4.1. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023
5. **TABLE DES MAIRES**
6. **ADMINISTRATION**
  - 6.1. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2023 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE
  - 6.2. FORMATION TOURNÉE DE ZONE 2024
  - 6.3. MISE À JOUR DE LA POLITIQUE D'INCIVILITÉ, DE HARCÈLEMENT ET DE VIOLENCE
  - 6.4. NOMINATION DU COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES
7. **PÉRIODE DE QUESTION**
8. **AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
  - 8.1. OBVAJ – SUIVI DE CARACTÉRISATION DES BANDES RIVERAINES
  - 8.2. ENTRETIEN DU PARC RANG DU LAC-FILLION
9. **INSPECTEUR**
10. **VOIRIE**
11. **FORÊT**
  - 11.1. DEMANDE DE FINANCEMENT CHAIRES DE RECHERCHE GREMA
  - 11.2. APPEL D'OFFRES CONCASSAGE 2024
12. **CORRESPONDANCE – AVEC PRISE DE DÉCISION**
  - 12.1. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU CENTRE
13. **CORRESPONDANCE – SANS PRISE DE DÉCISION**
14. **RÈGLEMENT**
15. **PÉRIODE DES QUESTION**
16. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

040-03-2024

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2024**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par : Mme Martine Roy;

Secondé par : M. Laurent Marcotte;

Et résolu à l'unanimité;

**QUE** le procès-verbal du 6 février 2024 soit accepté tel que rédigé.

041-03-2024

**PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par : Mme Sylvie Charette;  
Secondé par : Mme Martine Roy;  
Et résolu à l'unanimité;

**D'ACCEPTER ET D'APPROUVER** les comptes payés et la liste des comptes à payer, soit ;

Salaires payés avec les dépôts #22 à 38 pour un total de 9 202,23\$;

Comptes payés avec les chèques #26 à 46 pour un total de 116 928,75\$;

Comptes à payer avec les chèques #47 à 49 pour un total de 5 569,36\$.

042-03-2024

**PRÉSENTATION DES COMPTES DU SECTEUR FORÊT**

Il est proposé par : M. Jacques Dussault;  
Secondé par : M. René Roy;  
Et résolu à l'unanimité;

**D'ACCEPTER ET D'APPROUVER** les comptes payés et la liste des comptes à payer, soit ;

Comptes payés avec les chèques #6 à 8 pour un total de 167 057,95\$.

**PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL**

Aucun compte à payer à ce jour.

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER**

Aline Guénette dépose le rapport financier 2023 pour la Firme comptable Daniel Tétreault CPA inc.

**TABLE DES MAIRES**

Le maire résume les points traités.

043-03-2024

**ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2023 DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

**ATTENDU QUE** le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi a été attesté le 17 septembre 2009;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, toutes les autorités locales prenantes à un schéma doivent adopter un rapport annuel pour l'exercice précédent;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Berry a fourni à la MRC d'Abitibi toutes les informations demandées pour la production d'un rapport pour l'année 2023, et ce tel que requis selon l'action numéro 35 du schéma en vigueur à la MRC;

Il est proposé par : M. Laurent Marcotte;  
Secondé par : M. Jacques Dussault;  
Et résolu à l'unanimité;

**QUE** la Municipalité de Berry adopte le rapport annuel 2023 tel que présenté.

044-03-2024

**FORMATION TOURNÉE DE ZONE 2024**

**ATTENDU QUE** l'ADMQ offre une formation en salle le 17 avril 2024 portant sur les sujets des renseignements personnels en contexte municipal ainsi que les rôles des principaux acteurs du milieu municipal;

Il est proposé par : M. Laurent Marcotte;  
Secondé par : Mme Martine Roy;  
Et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil autorise la directrice générale d'assister à la formation le 17 avril 2024 et de prendre en charge les frais de formation de 385\$ avant les taxes ainsi que les frais de déplacement.

**MISE À JOUR DE LA POLITIQUE D'INCIVILITÉ, DE HARCÈLEMENT ET DE VIOLENCE**

**Le point est remis à une séance ultérieure**

**NOMINATION DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

**Le point est remis à une séance ultérieure**

**PÉRIODE DE QUESTION**

Le conseil répond aux questions des citoyens.

045-03-2024

**OBVAJ – SUIVI DE CARACTÉRISATION DES BANDES RIVERAINES**

**ATTENDU QUE** pour faire suite à la caractérisation des bandes riveraines résidentielles de la municipalité effectuée en 2021, nous avons demandé à l'OBVAJ de poursuivre avec une démarche de sensibilisation pour les citoyens et de fournir des outils à la municipalité et aux citoyens pour la végétalisation des bandes riveraines;

Il est proposé par : Mme Sylvie Charette;  
Secondé par : M. René Roy;  
Et résolu à l'unanimité;

**D'ACCEPTER** l'offre de service de l'OBVAJ au coût de 6 489,09\$ avant les taxes pour continuer le projet de sensibilisation auprès de notre territoire.

046-03-2024

**ENTRETIEN DU PARC RANG DU LAC-FILLION**

**ATTENDU QUE** le manque d'employé se fait de plus en plus présent;

**ATTENDU QUE** nous avons un organisme prêt à faire la tonte de pelouse au parc du rang du Lac Fillion et que nous avons à cœur de les aider dans leurs projets;

Il est proposé par : M. Jacques Dussault;  
Secondé par : Mme Sylvie Charette;  
Et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil engage la Corporation du Développement Économique et Social du Centre au coût de 150\$ pour la tonte incluant tout le matériel requis.

047-03-2024

**DEMANDE DE FINANCEMENT CHAIRES DE RECHERCHE GREMA**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente de financement du Groupe de recherche en écologie de la MRC d'Abitibi (GREMA) impliquant la MRC d'Abitibi ainsi que la collaboration des délégataires des ententes de délégation de gestion (EDG) de Berry, Cellule des Côteaux, St-Dominique-du-Rosaire, St-Mathieu-d'Harricana et l'UQAT arrivera à expiration en 2024;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ensemble des délégataires des ententes de gestion reconnaît l'importance de promouvoir des projets de recherche pointus et typique à la MRC de l'Abitibi;

**CONSIDÉRANT QUE** la création de Chaires de recherche permettrait de financer ces recherches spécifiques tout en formant une relève scientifique de haut niveau en milieu universitaire sur le territoire de la MRC Abitibi;

**CONSIDÉRANT QUE** la création de Chaires de recherche fourniraient un attrait supplémentaire pour le recrutement d'étudiants et augmenterait le rayonnement du GREMA;

**CONSIDÉRANT QUE** le financement des Chaires de recherche respecte les ententes de délégation de gestion conclue avec le ministère des Ressources Naturelles et des Forêts (MRNF) en contribuant au développement dans le domaine forestier, dans la gestion des forêts et la protection de l'environnement;

**CONSIDÉRANT QUE** la création de deux Chaires de recherche nécessite un financement de 100 000\$ par année par Chaire sur un minimum de trois (3) ans pour un total de 600 000\$;

**CONSIDÉRANT QUE** les sommes seront réparties en fonction du nombre d'hectare de chacune des cinq (5) EDG de la MRC d'Abitibi;

Il est proposé par : Mme Sylvie Charette;  
Secondé par : M. Laurent Marcotte;  
Et résolu à l'unanimité;

**QUE** la Municipalité de Berry, délégataire de l'entente de délégation de gestion de la forêt (EDG) N° 1057 s'engage à allouer un financement au montant de 78 000\$ pour la création de deux Chaires de recherches portant sur les interactions forêt-lac et l'écologie des eskers;

**QUE** la contribution financière est conditionnelle à ce que les cinq (5) EDG adoptent une résolution confirmant leur contribution financière.

048-03-2024

**APPEL D'OFFRES CONCASSAGE 2024**

Il est proposé par : Mme Martine Roy;  
Secondé par : M. Jacques Dussault;  
Et résolu à l'unanimité;

**QUE** la Municipalité de Berry autorise la directrice générale, Marie-Ève Strzelec de procéder à l'envoi de demandes de soumissions pour 15 000 tonnes de concassé pour la Municipalité secteur forêt.

049-03-2024

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU CENTRE**

**ATTENDU QUE** la Corporation de Développement Économique et Social du Centre désire obtenir du financement pour leur évènement de rallye d'équipe, un souper ainsi qu'un tournoi de crible amical le 6 avril 2024

Il est proposé par : M. Jacques Dussault;  
Secondé par : Mme Sylvie Charette;  
Et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil autorise une commandite de 250\$ à la C.D.E.S.C. pour la tenue de leur évènement le 6 avril 2024.

**VARIA**

**Aucun point**

**PÉRIODE DE QUESTION**

Le conseil répond aux questions des citoyens.

**NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES**

Présents : 6

**050-03-2024**

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Sylvie Charette; et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 19h51.

Adopté à l'unanimité;

\_\_\_\_\_  
Jules Grondin, maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Ève Strzelec, directrice générale,  
greffière trésorière

*Je, Jules Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*